

Prix du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal et des Fonds de recherche du Québec pour l'organisation de conférences internationales

Date limite

Dépôt des candidatures : **28 septembre 2016, 16h30**

Annnonce des prix : **Novembre 2016**

Responsable du concours et pour toute
question concernant les priorités de
recherche du FRQS

Manon Pelletier

(514) 873-2114

poste 1243

manon.pelletier@frq.gouv.qc.ca

Pour toute question concernant les priorités
de recherche du FRQNT :

guy.tremblay@frq.gouv.qc.ca

Pour toute question concernant les priorités
de recherche du FRQSC :

maria.neagu@frq.gouv.qc.ca

**Tous les documents indiqués en bleu sont accessibles dans la boîte à outils
située dans la page du concours sur le site Web du FRQS.**

La tenue de grands congrès scientifiques internationaux assure un rayonnement non seulement pour les chercheurs, mais également pour les établissements et pour le Québec dans son ensemble. Les congrès internationaux favorisent le réseautage et les collaborations au plan local et international, de même qu'ils amènent des retombées intellectuelles et économiques appréciables pour la société. Avec ces prix, le Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal et les Fonds de recherche du Québec (FRQ) veulent reconnaître le travail des responsables de grands congrès scientifiques internationaux qui se sont tenus au Palais des congrès de Montréal.

Les objectifs de ces prix sont de :

- reconnaître la contribution des responsables de l'organisation de congrès scientifiques internationaux
- souligner leur apport pour attirer au Québec la tenue de congrès scientifiques internationaux
- mettre en relief l'effort fait par la communauté scientifique pour accroître le rayonnement de la recherche au Québec
- faire ressortir la nature des retombées intellectuelles et économiques pour Montréal et pour le Québec

- souligner l'implication significative de la relève professorale et étudiante dans l'organisation de congrès scientifiques internationaux
- reconnaître l'importance de ces événements pour la création de maillages entre la communauté scientifique et le Palais des congrès de Montréal.

ADMISSIBILITÉ

Candidats visés	<p>Sont admissibles à ce prix :</p> <ul style="list-style-type: none">• Pour le FRQNT : les chercheurs et chercheuses universitaires (CHU et CHUN) ou chercheurs et chercheuses d'établissement (CE)• Pour le FRQS : les chercheurs et chercheuses autonomes ou chercheurs cliniciens autonomes ou chercheuses cliniciennes autonomes• Pour le FRQSC : les chercheurs et chercheuses universitaires (CHU et CHUN) ou chercheurs et chercheuses d'établissement (CE) <p>Les statuts admissibles sont définis en annexe 1 des Règles générales communes.</p> <p>Les personnes qui souhaitent déposer leur candidature doivent également :</p> <ul style="list-style-type: none">• être affiliées à une université du Québec• avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent (voir la section 2.1 des Règles générales communes)• être domiciliées au Québec
Congrès	<p>Le congrès qui fait l'objet de la mise en candidature doit avoir été tenu entre janvier 2014 et juin 2016 au Palais des congrès de Montréal et le nombre de personnes participantes doit être supérieur à 200.</p>

DOCUMENTS EXIGÉS

Transmission des documents par courriel (Documents en format PDF)

Les demandes doivent être envoyées par courriel à [Manon Pelletier](#), chargée de programmes au FRQS. La date et l'heure de transmission du courriel font foi de la date et de l'heure du dépôt des documents.

- | | |
|------------------|--|
| Candidats | <ul style="list-style-type: none">• Une lettre de présentation d'un maximum de 3 pages contenant toute l'information permettant l'évaluation de la candidature en fonction des critères d'évaluation énoncés dans la section <i>évaluation</i>.• CV canadien commun, version CV de financement pour le FRQS, le FRQSC ou le FRQNT (à jour). |
|------------------|--|

- Pour le FRQS : contributions détaillées (pièce à joindre dans le **Portfolio électronique** à la page CV commun canadien), consulter le document **Directives pour le fichier joint au CV** dans la boîte à outils du site web du FRQS.
- Pour le FRQNT et le FRQSC : contributions détaillées (pièce à joindre au CV commun canadien).
- **Programme du congrès**

MONTANT DU PRIX

- Trois prix de 10 000 \$ (un pour chaque secteur de recherche des FRQ)
- Diffusion par les FRQ d'un résumé décrivant le congrès et les retombées économiques et intellectuelles

ÉVALUATION

Tous les éléments ci-dessous doivent être inclus dans la lettre de présentation et seront considérés dans l'évaluation des candidatures.

- **Organisation et objectifs du congrès**
 - rôle de la personne qui présente la demande (exemples : responsable du comité organisateur; hôte ou co-hôte du congrès, leadership dans l'organisation, etc.)
 - rôle joué dans l'organisation du congrès par rapport aux activités de recherche
 - place de la tenue de cette activité dans le cadre d'une programmation de recherche ou de la planification stratégique de l'établissement
 - objectifs visés par le congrès
- **Caractéristiques du congrès**
 - nombre de personnes participantes (dont les personnes ayant donné une conférence) et pourcentage provenant de l'extérieur du Québec
 - nom des secteurs couverts par le congrès (FRQS : sciences de la santé, FRQNT : Sciences naturelles et génie, FRQSC : Sciences sociales et humaines, arts et lettres)

- modalités mises en place pour assurer le financement de l'événement
- présence d'une dimension grand public, si pertinente;
- démonstration des retombées économiques et intellectuelles (réseautage, avancement des connaissances, perspectives de publications ou collaborations, etc.) du congrès
- rôle de la relève professorale et étudiante dans l'organisation du congrès
- caractéristiques de la couverture médiatique, y compris les médias sociaux

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

En transmettant sa demande, la personne s'engage, à :

- respecter les **Règles générales communes** des FRQ
- respecter les normes d'éthique et d'intégrité définies dans la **Politique sur la conduite responsable en recherche** des FRQ
- autoriser les FRQ à conserver et à utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans son dossier conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) et sous la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels et scientifiques en respectent le caractère confidentiel. Conformément à l'art. 1.5 des **Règles générales communes**, les Fonds utilisent les renseignements personnels et scientifiques pour des fins spécifiques liées à l'évaluation et au suivi du dossier. La personne qui soumet sa candidature devra, au moment du dépôt de sa demande autoriser cette utilisation.

PARTENAIRES

Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)